



Déclaration

La violation des droits fondamentaux de nos peuples se manifeste de diverses manières, de sorte que nous nous devons de prendre position, nous, les parlementaires des nations des Amériques, à qui les citoyennes et les citoyens de nos pays respectifs ont confié l'immense responsabilité de légiférer en fonction du respect des droits de la personne.

C'est pourquoi, à l'occasion de la tenue de la soixante-quatrième Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, il nous incombe d'exiger le respect des droits fondamentaux du peuple de la République de Cuba, droits auxquels porte actuellement atteinte le blocus économique, commercial et financier que font subir les États-Unis d'Amérique à ce pays des Antilles. Ce blocus perdure depuis près d'un demi-siècle au cours duquel divers secteurs d'activité de la société cubaine en ont gravement souffert. Le coût d'acquisition de biens essentiels dans les domaines de l'éducation, des infrastructures, et des télécommunications, entre autres, ont subi des augmentations considérables, du fait de la grande distance séparant Cuba des territoires où ce pays doit se procurer ces biens.

Ce blocus a été dénoncé à 17 occasions au moyen de résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, la dernière ayant été adoptée en 2008 lorsque 185 États membres ont fait corps pour condamner cette situation. Ceci représente le plus grand nombre de voix jamais enregistré dans cette enceinte en faveur d'une même cause.

Ce qui est recherché par cette déclaration, c'est d'exprimer notre espoir qu'à l'occasion de cette Assemblée générale, les pays membres des Nations unies manifestent leur appui aux principes fondamentaux du droit international visant l'établissement de relations fraternelles et justes entre les États, des principes aussi importants que ceux de l'égalité entre pays souverains, de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, et du droit des peuples à l'autodétermination. Une telle réussite nous est essentielle pour créer les conditions propices afin que tous les pays des Amériques puissent, sur un pied d'égalité, compter sur des possibilités concrètes de développement.

Nous pressons les parlementaires du continent à s'unir dans la dénonciation de ce blocus injuste envers le peuple cubain, qui en subit lourdement les conséquences. Nous exhortons le gouvernement des États-Unis d'Amérique à mettre fin à ce blocus économique, commercial et financier, ne serait-ce que par respect pour les droits fondamentaux du peuple cubain.

Flor María Ríos,
Députée à l'Assemblée nationale
de la République bolivarienne du Venezuela
Présidente du Réseau des femmes
parlementaires des Amériques

Edda Evangelina Acuña
Sénatrice de la province de Buenos Aires
République argentine
Présidente de la Confédération
parlementaire des Amériques

Caracas, 15 octobre 2009